

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ILES
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2018**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, tenue le 9 octobre 2018 à 19h30, à la salle de l'hôtel de Ville, 871, Chemin Diotte, Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

Sont présents : Mme Anne-Marie Lareau, Mme Lyne Martel, Mme Kim Elbilia, Mme Mélanie Lampron et M. André Benoit, tous formant quorum sous la présidence du maire M. Luc Diotte.

Absent : M. André Cyr

Est aussi présente : La directrice générale Mme Gisèle Lépine Pilotte.

2947-18-10-01 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Madame la conseillère Lyne Martel propose, appuyé par Madame la conseillère Kim Elbilia de procéder à la constatation de la régularité de la séance.

ADOPTÉE

2948-18-10-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Madame la conseillère Kim Elbilia d'approuver l'ordre du jour suivant, à savoir :

MOMENT DE RÉFLEXION

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Approbation de l'ordre du jour.
- 3- Période de questions portant uniquement sur l'ordre du jour présenté
- 4.1- Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 21 août 2018
- 4.2- Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 29 août 2018
- 5.0- TRÉSORERIE :
- 5.1- Liste des comptes à payer au 30 septembre 2018
- 5.2- Liste des chèques et paiements ACCESD du 1er au 30 septembre 2018 à être entérinés
- 5.3- Registre des salaires versés du 26 août au 22 septembre 2018
- 5.4- MAMOT- Profil financier 2017
- 5.5- Taxation 2017- Demande de remboursement par Fiducie Lauzon
- 5.6- Droit de mutation- Remboursement pour trop perçu de janvier à juin 2018
- 6.0- ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
- 6.1- Conseil municipal- Déclaration d'intérêt pécuniaires- Dépôt
- 6.2- MRCAL- Résolution de principe pour l'installation de cabinet de télécommunication extérieur
- 6.3- Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-iles- Politique relative à l'usage de drogues, d'alcool et de médicaments dans le milieu de travail- Dépôt pour étude et adoption
- 6.4- Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-iles- Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux- Adoption du règlement 11-34-1
- 6.5- MRCAL- Formation sur les relations médias
- 6.6- Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-iles – Formation RCR/DEA
- 6.7- CLSC- Campagne de vaccination antigrippale- 20 novembre 2018 de 9h30 à 11h30
- 6.8- Forum des communautés forestières – Déclaration commune- Résolution
- 6.9- Église- Acquisition par un organisme sans but lucratif
- 7.0- TRAVAUX PUBLICS :
- 7.1- Programme d'aide à la voirie locale- Volet redressement des infrastructures routières locales- ouverture des soumissions - Réfection de pavage chemin de Kiamika
- 7.2- MRCAL- Service d'ingénierie- Mise à jour 2019-2020
- 7.3- Ancienne route 35- Demande de cession présentée par Mme Francine Ouellette
- 08- LOISIRS ET CULTURE :
- 8.1- Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique- Présentation de formulaire de réclamation finale pour subvention patinoire
- 8.2- Soirée des bénévoles- 14 décembre 2018
- 8.3- Patinoire- Engagement de M. Daniel Bazinet pour poste journalier de fin de semaine
- 8.4- Ministère de la Famille- Demande de subvention pour bonification du camp de jour
- 9.0- URBANISME ET ENVIRONNEMENT :
- 9.1- CCU- Dépôt de deux candidatures
- 9.2- Quai public- Rampe de mise à l'eau- Mandat pour préparer documents nécessaires à la demande de c.a. au MDDELCC
- 10- RÉGIES- COMITÉS ET CORRESPONDANCES :
- 10.1- Sécurité civile- Mise à jour
- 10.2- Prévisions budgétaires-RIDL-2019- Adoption
- 10.3- Installations septiques-Campagne d'information sur les bonnes pratiques pour en préserver la longévité
- 11- Période de questions.
- 12- Levée de l'assemblée. **ADOPTÉE**

2949-18-10-04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 21 AOUT 2018

Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal, la directrice générale est dispensée d'en faire lecture.

Madame la conseillère Lyne Martel propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit d'approuver le procès-verbal de l'assemblée régulière du 21 aout 2018 du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉ

2950-18-10-04.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 29 AOUT 2018

Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal, la directrice générale est dispensée d'en faire lecture.

Madame la conseillère Anne-Marie Lareau propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel d'approuver le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 29 aout 2018 du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉ

2951-18-10-5.1 LISTE DES COMPTES À PAYER AU 30 SEPTEMBRE 2018

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Madame la conseillère Kim Elbilja d'approuver la liste des comptes ci-dessous énumérés et d'autoriser la directrice générale de la municipalité d'effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit ;

ADMINISTRATION		
Petite Caisse	66.20 \$	
Luc Diotte	548.88 \$	
Gisèle Lépine Pilote	43.20 \$	
Josée Collard	84.50 \$	
Pierrette Léonard	86.40 \$	
Dépanneur Lac-des-Iles	21.55 \$	
Papeterie des H-Rivières	469.74 \$	
Énergie et Ressources naturelles	48.00 \$	
Roger Rancourt	204.69 \$	
Bureautique Division Impr.Papineauville	92.77 \$	
Imprimerie Papineauville	96.58 \$	
Les Éditions Juridiques FD	81.90 \$	
Visa	1 057.73 \$	2 902.14 \$
CENTRE COMMUNAUTAIRE		
Rona	149.41 \$	
Plomberie du Boulevard	233.19 \$	
Services Sanitaires Mario Céré	143.71 \$	
Home Hardware	8.04 \$	
Centre d'Hygiène	5.18 \$	539.53 \$
VOIRIE (courant)		
Dépanneur Lac-des-Iles	506.16 \$	
Location L.A. Pelletier	1 417.16 \$	
Rona	60.91 \$	
Carrefour Industriel	381.95 \$	
Carrefour Industriel	(11.23) \$	
Pavage Maska	976.06 \$	
Canadian Tire	91.97 \$	
Denis Cadieux & Fille	82.66 \$	
Services Sanitaires Mario Céré	1 730.37 \$	
Matériaux Fleurant	197.19 \$	
PIRRL (Ch. Kiamika)		
Journal Le Courant	370.22 \$	
WSP	531.53 \$	
Serres Come Richer	183.94 \$	
GARAGE		
Pièces Auto Léon	153.58 \$	
Canadian Tire	91.97 \$	
Services Sanitaires Mario Céré	143.71 \$	
Métal Gosselin	48.75 \$	
Rona	82.33 \$	
V Meilleur & Frères	605.82 \$	
DÉNEIGEMENT		
VISA	64.50 \$	
GAZON		
Denis Cadieux & Fille	25.17 \$	
Dépanneur Lac des Iles	42.00 \$	
BARRAGE		
Matériaux Fleurant	1 031.33 \$	8 808.05 \$
LOISIR & CULTURE		
André Cyr	16.05 \$	
Dépanneur Lac-des-Iles	206.13 \$	
Josée Collard	44.72 \$	
Services Sanitaires Mario Céré	143.71 \$	
Visa	71.71 \$	
IGA Tellier	86.69 \$	
Toilettes Mobiles LD	413.91 \$	
NOUVEAUX HORIZONS		
Josée Collard	21.60 \$	
Canadian Tire	402.39 \$	
Visa	198.91 \$	
BIBLIO		
Papeterie des Hautes-Rivières	191.84 \$	
Visa	155.73 \$	
PATINOIRE		
Rona	33.33 \$	
Plomberie du Boulevard	73.55 \$	2 060.27 \$

URBANISME			
Modellium Inc	201.21 \$		
Cobali	30.00 \$		
Tommy Millette	27.00 \$		
AQUEDUC			
Serv Env. Lussier	1 483.18 \$		
Centre d'Hygiène	(5.38) \$		
Groupe Environex	47.60 \$		1 783.61 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER :			16 093.60 \$

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

2952-18-10-5.2 - LISTE DES CHÈQUES ET PAIEMENTS ACCESD DU 1ER AU 30 SEPTEMBRE 2018 À ÊTRE ENTÉRINÉS

Madame la conseillère Kim Elbilia, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit, d'approuver la liste des chèques et paiements ACCES D à être entérinés du 1^{er} au 30 septembre 2018

Société Canadienne des Postes	04-09-18	13491		195.46 \$
Municipalité Ferme-Neuve	" "	13492		1 127.43 \$
Télébec	" "	13493	ACCÈS D	711.49 \$
Ville de Mont-Laurier	10-09-18	13494		33 659.05 \$
Bell Mobilité	" "	13495	ACCÈS D	26.82 \$
Hydro-Québec	" "	13496	ACCÈS D	559.78 \$
Agence des Douanes & du Revenu du Canada	" "	13497	ACCÈS D	3 547.73 \$
Ministère du Revenu du Québec	" "	13498	ACCÈS D	8 828.97 \$
Syndicat Lièvre Sud (CSN)	" "	13499		555.40 \$
Liste des comptes à payer 30 SEPTEMBRE 2018	12-09-18	13500 à 13532		20 206.35 \$
Visa Desjardins	" "	13533	ACCÈS D	358.89 \$
Hydro-Québec	17-09-18	13534	ACCÈS D	346.58 \$
ADT Canada	" "	13535	ACCÈS D	103.30 \$
	" "	13536 à 13539	ANNULÉ	
Hydro-Québec	24-09-2018	13540	ACCÈS D	978.20 \$
Télébec	" "	13541	ACCÈS D	711.48 \$
Ville de Mont-Laurier	" "	13542		14 439.41 \$
	" "	13543	ANNULÉ	
Valérie Levasseur	26-09-18	13544		230.00 \$
				86 586.34 \$

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

2953-18-10-5.3 REGISTRE DES SALAIRES VERSÉS DU 26 AOUT AU 22 SEPTEMBRE 2018

Madame la conseillère Lyne Martel propose, appuyé Madame la conseillère Anne-Marie Lareau, d'approuver registre des salaires à être entérinés du 26 aout au 22 septembre 2018

Rémunérations conseil septembre 2018 - 7 transactions	3 928.42 \$
Semaine du 26 aout au 1er septembre 2018 - 10 transactions	4 379.71 \$
Semaine du 2 au 8 septembre 2018 - 11 transactions	4 594.09 \$
Semaine du 9 au 15 septembre 2018 - 9 transactions	3 943.45 \$
Semaine du 16 au 22 septembre 2018 - 9 transactions	3 839.46 \$
<i>septembre</i>	20 685.13 \$

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

2954-18-10-5.5 TAXATION 2017- DEMANDE DE REMBOURSEMENT PAR FIDUCIE LAUZON

Madame la conseillère Kim Elbilia propose, appuyé Madame la conseillère Anne-Marie Lareau, d'autoriser la directrice générale à procéder au remboursement du montant de 601.80\$ en raison de la vente de la propriété à un tiers par le demandeur.

ADOPTÉE

2955-18-10-5.6 DROIT DE MUTATION- REMBOURSEMENT POUR TROP PERÇU DE JANVIER À JUIN 2018

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé Madame la conseillère Kim Elbilia, d'autoriser la directrice générale à procéder au remboursement des sommes perçues en trop en raison du erreur de codification. Et ce pour un montant total de 864.43\$

ADOPTÉE

ITEM 18-10-6.1 CONSEIL MUNICIPAL- DÉCLARATION D'INTÉRÊT PÉCUNIAIRES- DÉPÔT

En attente de dépôt des documents.

2956-18-10-6.2 MRCAL- RÉOLUTION DE PRINCIPE POUR L'INSTALLATION DE CABINET DE TÉLÉCOMMUNICATION EXTÉRIEUR

ATTENDU que le projet de déploiement Internet haute vitesse est l'un des projets d'importance pour la MRC d'Antoine-Labelle et que l'ensemble des municipalités du territoire sont des partenaires centraux du projet ;

ATTENDU que des centres de données devront être installés dans plusieurs endroits sur le territoire afin de permettre le déploiement du réseau de fibres optiques de dernier kilomètre voué à desservir la population et les entreprises des 17 municipalités du territoire ;

ATTENDU que les équipements du réseau de fibre optique reliant présentement les institutions municipales et scolaires se trouvent dans les bâtiments municipaux et que l'installation des nouveaux équipements dans ces mêmes endroits a été priorisée, lorsque possible ;

ATTENDU que les visites des locaux où se trouvent les équipements de fibres optiques du réseau municipal et scolaire ont été effectuées le 21 et 22 août 2018 et ont démontré l'impossibilité, pour plusieurs raisons techniques, d'implanter de nouveaux équipements dans les endroits initialement identifiés ;

ATTENDU que pour la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles de la MRC d'Antoine-Labelle propose d'installer un cabinet de télécommunication extérieur au 871 chemin Diotte à Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, soit à l'endroit extérieur proposé par la MRCAL;

ATTENDU que le cabinet extérieur sera déposé sur une dalle de béton d'une dimension maximale estimée de 10 x 12 pieds ;

ATTENDU qu'un appel d'offres public sera lancé au début octobre 2018 pour lequel la localisation des cabinets extérieurs doit être connue et aux termes duquel la dimension exacte et le modèle des cabinets extérieurs seront déterminés ;

ATTENDU que les travaux d'aménagement de ces cabinets extérieurs débiteront au début de l'année 2019 ;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle désire obtenir de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles une résolution de principe pour la localisation proposée du cabinet extérieur et qu'une entente formelle sera développée lorsque la localisation exacte sera connue ;

Il est proposé par Madame la conseillère Kim Elbilia, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles accepte la proposition de localisation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'implantation d'un cabinet de télécommunications extérieur nécessaire au déploiement du réseau de fibres optiques, qui sera construit entre 2019 et 2021, et dans l'attente de la signature d'une entente formelle identifiant précisément la localisation et les implications reliées a ce dit cabinet.

Il est également résolu d'autoriser Monsieur Luc Diotte, maire ainsi que Madame Gisèle Lépine Pilotte directrice générale à signer tout document relatif à la présente résolution

ADOPTÉ

2957-18-10-6.4 MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ILES- CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX- ADOPTION DU RÈGLEMENT 11-34-1

Attendu qu'un avis de motion a été donné par Monsieur le conseiller André Benoit de la présentation d'un projet de règlement révisé relatif au « Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles »

En conséquence, Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé Madame la conseillère Lyne Martel d'adopter le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

ADOPTÉ

La séance est ajournée par le maire M. Luc Diotte. Il est 19:50 heures.

La séance est réouverte par le maire, M. Luc Diotte. Il est 20:05 heures

2958-18-10-7.3 SERVICE D'INGÉNIERIE RÉGIONAL DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE - PROGRAMMATION 2019 ET NOMBRE D'HEURES RÉSERVÉ

ATTENDU que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles est partenaire de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC d'Antoine Labelle;

ATTENDU l'adoption du guide de gestion des priorités du service d'ingénierie régional de la MRC d'Antoine-Labelle par le conseil de la MRC le 28 août 2018 (MRC-CC-12993-08-18);

ATTENDU la déclaration par la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles de sa programmation préliminaire pour 2019;

ATTENDU la programmation et la recommandation du service d'ingénierie régional de la MRC d'Antoine-Labelle basée sur le formulaire de demande de service complété par la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles ;

ATTENDU le dépôt de la programmation annuelle préliminaire 2019 préparée par le service d'ingénierie régional présentant 80 heures pour la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles ;

ATTENDU que le service d'ingénierie régional de la MRC d'Antoine-Labelle déposera la programmation finale dès le début décembre tel que défini à l'article 6 de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC d'Antoine-Labelle;

Il est proposé par Monsieur le conseiller André Benoit , appuyé par Madame la conseillère Kim Elbilia et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles réserve le nombre d'heures apparaissant à la programmation préliminaire 2019 dûment préparée par le service d'ingénierie régional de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

2959-18-10-7.3 ANCIENNE ROUTE 35-DEMANDE DE CESSION PRÉSENTÉE PAR MME FRANCINE OUELLETTE

ATTENDU QUE Mme Francine Ouellette a présenté à la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles une demande d'acquisition pour une parcelle de terrain incluse à l'emprise de l'ancienne route 35 numéro de lot 5 561 419 pour une superficie de 1 127.4 mc afin de régulariser sa propriété en bordure de la route 309 situé sur le territoire de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles;

ATTENDU QUE le prix fixé précédemment par le conseil municipal est de 0.10\$ le mètre carré;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles n'utilise pas et n'a jamais utilisée cette superficie de terrain ;

ATTENDU QUE si une description technique rédigée par un arpenteur géomètre de l'immeuble à acquérir est nécessaire pour compléter la transaction;

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles accepte de céder à titre onéreux la parcelle de terrain lot 65 561 419 ciblée à la demande de Mme Francine Ouellette et que le maire et la directrice générale soient par la présente autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, le contrat notarié et que tous les frais inhérents de cette transaction sont à la charge de Mme Francine Ouellette.

ADOPTÉE

2960-18-10-8.1 FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE- CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE PATINOIRE-RÉCEPTION DÉFINITIVE ET LIBÉRATION DU SOLDE À PAYER À LA CIE GAÉTAN LACELLE EXCAVATION

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-du-lac-des-iles accepte la patinoire construite et livrée par la cie Gaétan Lacelle excavation comme étant conforme au plan et devis de construction de l'appel d'offres SALDI-2018-08-22;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-du-lac-des-iles, par la présente résolution, accepte la réception définitive de l'ouvrage et autorise la directrice générale Madame Gisèle Lépine Pilote à émettre le certificat de réception définitive pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles;

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Madame la conseillère Anne-Marie Lareau, que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale à émettre un chèque à la Cie Gaétan Lacelle Excavation au montant de 15 469.77\$ taxes incluses représentant le paiement final de la retenue de la construction de la nouvelle patinoire.

ADOPTÉE

2961-18-10-8.3 PATINOIRE-ENGAGEMENT DE M. DANIEL BAZINET POUR POSTE JOURNALIER DE FIN DE SEMAINE

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale à procéder à l'engagement de M. Daniel Bazinet à titre de journalier à la patinoire de fin de semaine au tarif horaire de 18.37\$/ heure pour un horaire approximatif de 28 heures/semaines, plus avantages sociaux et que ce poste est régi par la convention collective en vigueur des employés(es) de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉE

2962-18-10-8.4 PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS DE GARDE PENDANT LA RELÂCHE SCOLAIRE ET LA PÉRIODE ESTIVALE 2019- AUTORISATION PRESENTATION D'UNE DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

• Madame la conseillère Kim Elbilia propose, appuyé par Madame la conseillère Anne-Marie Lareau que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la présentation d'une demande de subvention pour le projet de Camp de Jour 2019 au ministère de la Famille dans le cadre du Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2019

• QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles à payer sa part des coûts admissibles au projet;

• QUE la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles désigne Mme Josée Collard, secrétaire-trésorière adjointe comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

2963-18-10-9.1 CCU- DÉPÔT DE DEUX CANDIDATURES

Madame la conseillère Anne-Marie Lareau propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles accepte la candidature des personnes intéressées soit M. Marc-Daniel Siméon et M. Gaston Valiquette et procède à leur nomination à titre de membres du Comité Consultatif d'Urbanisme de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles

ADOPTÉE

2964-18-10-9.2 QUAI PUBLIC- RAMPE DE MISE À L'EAU- MANDAT POUR PRÉPARER DOCUMENTS NÉCESSAIRES À LA DEMANDE DE C.A. AU MDDELCC

Madame la conseillère Anne-Marie Lareau propose, appuyé par Madame la conseillère Kim Elbilia que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale à donner le mandat à la firme AJ Environnement afin de préparer les documents nécessaires à la demande de C.A. requise par le MDDELCC dans le dossier de la rampe de mise à l'eau au quai public. Et ce, pour un montant de 3915.\$ plus les taxes applicables tel que soumis par l'offre de service présentée le 9 octobre 2018.

ADOPTÉE

2965-18-10-10.2 RIDL- ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

Madame la conseillère Lyne Martel propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit que le conseil municipal de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles adopte, tel que présenté, les prévisions budgétaires 2019 de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre.

ADOPTÉE

2966-18-10-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Lyne Martel propose, appuyé par Madame la conseillère Kim Elbilia la levée de l'assemblée régulière du 9 octobre 2018.

ADOPTÉE

Luc Diotte
Maire

Gisèle Lépine Pilotte
Directrice générale

Je, Luc Diotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Luc Diotte